

DÉCLARATION POLITIQUE ERASMUS+ ISMANS CESI

Doc – 2026 V01

Les activités Erasmus+ incluses dans notre déclaration de stratégie Erasmus+

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage :

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

ISMANS CESI a pour mission de former des ingénieurs responsables, compétents et employables, capables de contribuer durablement aux transitions écologiques, numériques, industrielles et sociétales. Notre établissement s'inscrit dans une stratégie d'ouverture internationale visant à renforcer la qualité de ses formations, à développer les compétences interculturelles de ses apprenants et à accroître son attractivité académique.

Dans ce cadre, la participation au programme Erasmus+ conventions 2025 et 2026 constitue un levier essentiel pour :

- Favoriser la mobilité des étudiants et du personnel ;
- Développer des partenariats durables avec des établissements européens ;
- Promouvoir l'innovation pédagogique et l'échange de bonnes pratiques.

Notre établissement concentre actuellement ses actions sur la mobilité sortante (Projet Erasmus+ KA131), en cohérence avec sa taille, ses ressources et son projet pédagogique.

Objectifs en matière de mobilité :

À travers sa participation à l'action clé 1 du projet Erasmus+, notre établissement poursuit les objectifs suivants :

- Augmenter progressivement le nombre de mobilités étudiantes (études et stages) ;
- Encourager la mobilité du personnel (enseignement et formation) ;
- Garantir une reconnaissance académique complète des périodes de mobilité ;
- Promouvoir l'inclusion en facilitant l'accès à la mobilité pour les publics sous-représentés ;

Les différents axes d'action :

La gestion des mobilités Erasmus+ est assurée par une personne de proximité dédiée (chargée des relations internationales), en lien avec les responsables pédagogiques.

Les procédures mises en place comprennent :

- Une sélection transparente et équitable des participants ;
- La signature de contrats pédagogiques (Learning Agreements) ;
- Un accompagnement administratif et académique individualisé ;
- Un suivi des mobilités et une évaluation de la satisfaction des participants.

L'établissement garantit la reconnaissance automatique et complète des crédits obtenus à l'étranger, conformément aux principes définis dans la Erasmus Charter for Higher Education (ECHE).

Ces coopérations visent à :

- Faciliter les échanges d'étudiants et de personnel ;
- Garantir la qualité académique des mobilités ;
- Favoriser les échanges de pratiques pédagogiques.

Les accords interinstitutionnels sont établis dans le respect des principes de qualité du programme Erasmus+.

Priorités Erasmus+ inclusion :

Notre établissement s'engage pleinement à mettre en œuvre les priorités horizontales du programme Erasmus+, en particulier en matière d'inclusion, de diversité et d'égalité des chances dont les critères suivants restent obligatoires :

- Boursiers sur critères sociaux, échelon 6 ou 7,
- Affection longue durée (ALD)
- Situation de handicap.

Dans ce cadre, une attention spécifique est également portée aux étudiants ayant moins d'opportunités, notamment :

- Les étudiants boursiers sur critères sociaux, en particulier ceux relevant des échelons 4 et 5,
- Les étudiants rencontrant des difficultés individuelles (sociales, économiques, médicales ou familiales), dûment attestées et justifiées par un professionnel compétent (assistant social ou équivalent).

Afin de favoriser leur participation aux mobilités internationales, l'établissement met en place :

- Un accompagnement individualisé en amont du départ (information, aide au montage du projet, soutien administratif) ;
- Une mobilisation prioritaire des financements complémentaires Erasmus+ dédiés à l'inclusion ;
- Une flexibilité dans l'organisation des mobilités (durée, modalités) lorsque cela est nécessaire ;
- Un suivi renforcé pendant et après la mobilité.

DÉCLARATION POLITIQUE ERASMUS+ ISMANS CESI

L'objectif est de garantir un accès équitable aux opportunités offertes par Erasmus+, en levant les freins financiers, sociaux ou personnels à la mobilité.

Plus largement, l'établissement veille à promouvoir un environnement inclusif et accessible à tous, en cohérence avec les valeurs européennes de non-discrimination, de diversité et de participation active.

Impact et amélioration continue :

La participation au programme Erasmus+ contribue à :

- L'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- Le développement des compétences transversales des étudiants ;
- Le renforcement de l'ouverture européenne de l'établissement.

La Direction de l'ISMANS CESI s'engage pleinement à :

promouvoir, soutenir et développer la mobilité internationale des étudiants et des personnels dans le cadre du programme Erasmus+, inscrite dans la stratégie de développement international de l'établissement. Elle veille à garantir la qualité, l'équité et l'accessibilité des dispositifs de mobilité. Un processus d'évaluation continue est mis en place afin d'améliorer ces dispositifs, notamment grâce à l'analyse des retours d'expérience des participants et à l'adaptation régulière des pratiques.

Fait à Le Mans, le 14/04/2026

Mohamad MUHIEDDINE,
Directeur ISMANS CESI



